

PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 9 septembre 1987
(28)

Le Comité mixte spécial sur l'Entente constitutionnelle de 1987 se réunit à huis clos, à 12 h 30, dans la pièce 356-S, Édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Arthur Tremblay, sénateur, et de Chris Speyer (coprésidents).

Représentant le Sénat: Les honorables sénateurs Philippe D. Gigantès, Nathan Nurgitz, Raymond J. Perrault, Yvette Rousseau, Arthur Tremblay.

Représentant la Chambre des communes: Suzanne Blais-Grenier, Albert Cooper, David Daubney, Leo Duguay, Charles Hamelin, Pauline Jewett, Robert Kaplan, Lorne Nystrom, Lawrence O'Neil, André Ouellet, Chris Speyer.

Également présents: De la Bibliothèque du Parlement: Bruce Carson et Jacques Rousseau, attachés de recherche. *De McCarthy and McCarthy:* Ian Binnie, c.r., Mark Freiman et Eric Gertner, conseillers juridiques.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 17 juin 1987, émanant du Sénat, et de son ordre de renvoi du 16 juin 1987, émanant de la Chambre des communes, qui portent sur le document intitulé «Accord constitutionnel de 1987 signé à Ottawa le 3 juin 1987 par les Premiers Ministres du Canada» et dont copies ont été déposées le 3 juin 1987 au Sénat et à la Chambre des communes. (*Voir procès-verbal du mardi 4 août 1987, fascicule n° 2*).

Le Comité passe à l'étude de son projet de rapport.

À 14 h 50, la séance est suspendue.

À 16 h 40, la séance reprend.

Le Comité poursuit l'étude de son projet de rapport.

Il est convenu, — Que le projet de rapport du Comité mixte spécial sur l'Entente constitutionnelle de 1987 soit adopté comme rapport du Comité au Parlement et que les coprésidents soient invités à le présenter aux deux Chambres le lundi 14 septembre 1987.

Il est convenu, — Que tous les membres désireux de signer le rapport du Comité mixte spécial sur l'Entente constitutionnelle de 1987 puissent le faire jusqu'à 12 h 00, le jeudi 10 septembre 1987.

Sur motion de David Daubney, il est convenu, — Que le Comité soit autorisé à faire imprimer, en plus des 550 exemplaires habituels, 4 450 exemplaires supplémentaires du fascicule 17, qui comprend le rapport.